

**Atelier d'échange interrégional sur la thématique
« Filière forêt-bois, changement climatique et innovation »
Régions Bourgogne Franche Comté
et Auvergne Rhône Alpes**

**Compte-rendu de l'atelier
Version définitive**

IRA de Lyon, 25 avril 2018

NDLR : Le présent document constitue la version définitive du compte-rendu de l'atelier après consultation des participants.

1. Introduction

L'objectif de cette partie introductive à l'atelier est de présenter le contexte de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » et en quoi le dispositif du Partenariat européen pour l'innovation permet le développement de projets multi-acteurs. Le RMT AFORCE qui regroupe 15 organismes au niveau national sur l'adaptation des forêts au changement climatique présente ses actions sur cette thématique.

1.1. Introduction de l'atelier par Clotilde Giry, CNPF-IDF (Annexe 2)

Cet atelier se veut être avant tout un lieu d'échanges techniques, c'est pourquoi aucun élu n'est invité. Il s'agit en effet, de faire un tour d'horizon des projets passés et en cours sur la thématique et d'identifier les enjeux et priorités forestières régionales. Les objectifs de ces 6 ateliers régionaux sont ainsi de :

- Favoriser le partage d'informations et les synergies sur le thème « Forêt et changement climatique », entre une large palette d'acteurs et décideurs.
- Identifier sur ce thème les besoins en innovation des acteurs locaux et les capacités des acteurs de la recherche à y répondre.
- Favoriser les rapprochements utiles et la mise en réseau aux niveaux régional, national et européen.
- Aider les autorités régionales et les porteurs de projet à avoir une vision globale, cohérente et structurée des actions possibles.

Les principaux thèmes qui sont ressortis des ateliers précédents sont :

Metz :

- Problème d'équilibre sylvocynégétique qui s'ajoute au changement climatique en compliquant davantage la plantation et le renouvellement en général.
- Expérimentation sur de nouvelles essences et provenances.
- Appel à projets de GO fin 2017 : 2 projets déposés et 1 retenu et en cours d'instruction sur le test essences et provenances.

Montpellier :

- Mise en avant des impacts importants attendus liés au changement climatique.
- Risque de désertification, incendie...
- Appel à projets de GO en Occitanie début 2018 : Projet forestier sur la biodiversité a été déposé et est en cours d'étude.

Paris :

- Travaux sur la cartographie prédictive sur les 4 régions (Hauts de France, Normandie, Centre Val de Loire et Ile de France).
- Appel à projets de GO en Normandie fin 2017 : Projet régional autour des outils d'information, de communication grand public.

Bordeaux :

- Risque sur pin maritime et sur les feuillus.
- Appel à projets de GO en Nouvelle Aquitaine début 2018 : 2 Projets de GO forestiers sur les modèles numériques de croissance du pin et le dépérissement des châtaigneraies avec télédétection.

Nantes :

- Expérimentation : Développement d'un référentiel forestier régional (Bretagne)
- Etude de l'évolution du climat sur la période 1977-2006 en Pays de la Loire à prolonger sur les 10 dernières années. Etude à étendre à la Bretagne.
- Pas d'AAP GO forestier à venir

Le contexte de cette mission d'expertise thématique nationale est présenté, notamment l'historique depuis 2013 de la mobilisation d'un collectif de 11 acteurs nationaux en faveur d'une meilleure intégration des enjeux forestiers dans le cadre du dispositif du PEI-AGRI (**Annexe 16_Propositions PEI secteur forestier - VDEF 26 Juin 2015**).

Le PEI-AGRI vise à encourager l'innovation dans les domaines de l'agriculture et de la sylviculture, via notamment la mise en place et le fonctionnement de « **Groupes opérationnels** » financés en région par la mesure 16 « Coopération » du FEADER. Le constat est qu'à l'heure actuelle, le dispositif PEI est sous-employé par les forestiers face au secteur agricole (**cf. 615. Situation PEI AGRI Forestier**). On dénombre 3 Groupes opérationnels forestiers et agro-forestiers sur plus d'une centaine. Le constat est le même au niveau européen pour les Focus group, Réseaux thématiques et autres projets multi-acteurs. Etant très apprécié par les acteurs, notamment agriculteurs, **ce dispositif sera renouvelé à la prochaine programmation. Il est donc stratégique que le secteur forestier s'approprie davantage ces outils de coopération européenne afin de pouvoir bénéficier de ces financements.**

1.2. Présentation de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF (Annexe 3)

Cette mission d'expertise thématique (financée par le FEADER, le MAA et le CGET) a été confiée au RMT AFORCE, via le CNPF, par le MAA et le Réseau rural national dans le cadre de l'animation du **Partenariat européen pour l'innovation (PEI)**. Elle comprend 3 volets d'action :

- Volet 1 : Réalisation d'un état des connaissances et des pratiques concernant la thématique « forêt, changement climatique et innovation »
- Volet 2. Mise en place et animation de groupes de travail et d'ateliers nationaux et transrégionaux, avec **6 ateliers organisés en région entre octobre 2017 et avril 2018.**
- Volet 3. Valorisation des travaux

Ce travail d'animation nationale et régionale vient compléter et consolider les travaux menés au sein du **Focus group** n°24 sur ce même thème « Nouvelles pratiques et outils en sylviculture pour s'adapter et lutter contre le changement climatique », dont les échanges ont démarré en juin 2017 et pour une année. Olivier Picard est l'unique représentant national parmi 20 experts européens.

La mise en œuvre de ces deux dispositifs (Groupes opérationnels et Focus Group) doit contribuer :

- à étendre les partenariats forestiers.
- à valoriser les travaux de réflexion sur la thématique du RMT AFORCE tant au niveau régional qu'européen.
- à motiver le financement de nouvelles actions sur le thème dans les régions.
- à créer de nouvelles synergies pour améliorer les échanges d'information et d'outils autour du thème.

1.3. Présentation du RMT AFORCE par Céline Perrier, CNPF-IDF (Annexe 4)

Créé fin 2008, le RMT AFORCE (réseau mixte technologique sur l'adaptation des forêts au changement climatique) est le seul RMT forestier sur la 30aine de RMT existants. Il a pour objectif d'accompagner les forestiers dans la préparation des forêts au changement climatique. Il contribue pour cela à

accélérer le transfert des connaissances sur le thème et à les mettre à disposition, et à informer sur les démarches en cours et les outils disponibles pour faciliter la prise de décision.

Un focus est fait sur un exercice de prospective régionale annoncé pour 2018. Devant les incertitudes liées aux manifestations du changement climatique et à ses impacts dans les régions, et au moment où les régions élaborent leur PRFB, il paraît important de travailler sur des perspectives d'évolution des forêts. Il s'agira de choisir quelques régions pilotes (dans un premier temps) dans lesquelles les acteurs forestiers proposeront des zones à enjeux vis-à-vis du changement climatique. Dans ces zones, un massif forestier avec un document de gestion durable sera sélectionné. Sur la base d'un état de l'existant et en s'appuyant sur les simulations des modèles de climat futur de Météo-France, des modèles d'impact et des modèles d'évolution des aires de répartition des essences forestières, il sera proposé un état de la forêt à plusieurs échéances de temps. Des options possibles d'adaptation seront identifiées et présentées aux gestionnaires de la forêt et de la zone à enjeu concernée pour échanger avec eux sur les options d'adaptation qu'ils adopteraient, avec leurs arguments. Cette phase est importante pour élaborer des itinéraires d'adaptation concertés et discutés collectivement et comprendre ce qui peut freiner ou guider le choix de certaines des options.

Le réseau AFORCE a pour objectif de mutualiser les différentes initiatives régionales.

1.4. Le changement climatique sur la forêt régionale (Annexe 5)

Il n'a pas été possible d'avoir l'intervention d'un spécialiste pour nous présenter les tendances évolutives du climat régional et ses impacts sur la forêt. Toutefois, une présentation générale a été faite de l'évolution du climat au niveau national avec les projections régionales des températures moyennes issues du site internet du Drias¹ les futurs du climat. Nous nous sommes également appuyés sur l'ouvrage « Les forêts de Franche-Comté face au changement climatique » publié en 2012 et réalisé par le CRPF et l'ONF avec le financement du Conseil régional.

L'atelier d'échange s'est structuré autour de la restitution du questionnaire préalable adressé aux 80 acteurs identifiés. On compte **14 personnes ayant répondu au questionnaire** et **16 participants à l'atelier**. Tous les groupes d'acteurs sont représentés (décideurs publics, gestionnaires, chercheurs). Leurs apports ont permis d'amorcer les discussions en salle autour des 3 parties suivantes :

- Etat des lieux : accès aux connaissances et mobilisation en région.
- Propositions d'actions prioritaires.
- Freins, leviers et recommandations.

Il est à préciser que l'atelier s'est tenu un jour de grève SNCF ce qui explique en partie la faible participation.

¹ <http://www.drias-climat.fr/>

2. Etat des lieux : accès aux connaissances et mobilisation en région

L'objectif de cette partie est de partager avec l'ensemble des acteurs présents tous les projets et initiatives menés dans les régions autour de la thématique « Forêt, changement climatique et innovation ». Dans cet état des lieux, sont également identifiées les structures et initiatives originales, les documents cadres, les événements d'information et de formation en lien avec la thématique.

2.1. Les initiatives régionales phares.

Ici sont présentées quelques structures et initiatives originales et marquantes des régions en lien avec la thématique.

- Sylv'ACCTES

Entre 2012 et 2015, les principaux organismes forestiers et les principales associations régionales de protection de la nature et de l'environnement ont mené un travail partenarial dans l'objectif de mobiliser des fonds publics et privés pour soutenir l'investissement forestier, avec la valorisation de services écosystémiques. L'association « Sylv'ACCTES, des forêts pour demain » a été créée fin 2015 par trois membres fondateurs : la Métropole du Grand Lyon, la banque Neuflyze OBC et le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes. Début 2018, l'association est reconnue d'intérêt général. L'association a pu relancer une gestion durable sur plus de 1 000 hectares de forêts dans l'objectif de stocker 300 000 tonnes de CO2 soit l'équivalent des émissions annuelles d'une ville de 70 000 habitants.

- Observatoire régional des effets du changement climatique (ORECC)

L'ORECC Auvergne-Rhône-Alpes (Observatoire régional des effets du changement climatique), opéré conjointement par Auvergne-Rhône-Alpes Énergie et Environnement (ARAEE) et le CEREMA, met à disposition depuis fin 2014 des indicateurs pertinents pour l'analyse des effets du changement climatique sur le territoire régional (températures moyennes, canicules, précipitations, fortes pluies) et des indicateurs d'impact sur la sylviculture (conditions favorables au développement du scolyte, bilan hydrique...). Deux indicateurs ont été ajoutés en 2016 : un indicateur relatif à la ressource en eau et un indicateur relatif aux feux de forêt (qui rend compte de l'évolution des conditions météorologiques propices aux départs et à la propagation de feux de forêts).

2.2. Les documents cadres régionaux

En Bourgogne-Franche-Comté, l'Etat, la Région et l'interprofession FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté ont fait le choix d'un document stratégique unique : le contrat forêt-bois régional. Elaboré de manière collective, ce document couvre les champs du Contrat stratégique de filière et du PNFB. Les documents liés (Schéma régional de gestion sylvicole, Directives régionales d'aménagement et Schéma régional d'aménagement) seront actualisés en conséquence. Ce document intègre pleinement et de manière transversale la problématique du changement climatique.

En Auvergne Rhône Alpes, une 1^{re} version du PRFB est sera communiquée avant l'été 2018. Un contrat régional de la filière forêt bois sera également élaboré par la même Commission régionale Forêt Bois (CRFB).

2.3. Le Partenariat européen pour l'innovation dans les régions

Présentation (**Annexe 8**) de Damien Blondiaux du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes sur les soutiens à l'innovation pour le secteur forestier, notamment les mesures 1 (formation et transfert des

connaissances) et 16 (coopération) du PDR. Annonce d'un probable AAP de GO du PEI en 2019 sur la mesure 16.1 des PDR Auvergne et Rhône-Alpes.

La présentation (**Annexe 9**) transmise de Fiona Bouvet et Jean Croisel (absents et excusés) du Conseil régional Bourgogne France Comté n'a pas été projetée. Cette présentation a été faite lors de plusieurs instances régionales. Lancement en 2017 d'un AAP sur tout le territoire afin de favoriser les projets « grande région » Bourgogne et Franche-Comté : traités via le PDR en Bourgogne (mesure 16) et uniquement sur crédits région en Franche-Comté.

Exemple du GO OUI GEF par Marc Fuhr, IRSTEA (Annexe 7)

OUI GEF est le 1er Groupe opérationnel forestier en France (fin 2015 à fin 2019) financé par le programme « Pour et sur le développement régional » (PSDR) Rhône-Alpes

Le constat de départ est qu'il existe de nombreux outils très spécialisés et thématiques qui ne sont finalement utilisables que par une petite part d'acteurs régionaux nécessairement spécialistes. Le projet propose d'accompagner la gestion des territoires par les acteurs régionaux dans l'intégration de tous ces outils innovants. Le projet porte sur 3 PNR Bauges, Chartreuse et Pilat. Une attention particulière sera portée aux redistributions de pouvoir pouvant résulter de tels outils, et aux freins et blocages qui pourraient en résulter. Ces outils concernent la connaissance de la ressource forestière et de ses potentialités, et les modalités de son activation, de la coupe à l'utilisateur final le long des chaînes d'approvisionnement. Ce projet repose sur cinq volets de recherche et deux volets de valorisation

VR1 Caractérisation de la ressource forestière : ce volet développe et teste des méthodes et outils pour mieux connaître et spatialiser la ressource forestière. Il associe des données de la télédétection et des relevés de terrain.

VR2 Services écosystémiques potentiels : ce volet évalue les services rendus par la forêt (production, protection, sensibilité des peuplements à l'exploitation), à partir de modèles ou outils récemment développés, en s'appuyant sur les données du VR1.

VR3 Mobilisation de la ressource forestière : ce volet cherche à comprendre les facteurs qui conduisent un propriétaire privé à exploiter sa forêt. Il repose sur la réalisation d'un modèle qui inclut les caractéristiques des parcelles forestières, les attributs des propriétaires et les spécificités du contexte forestier local.

VR4 Analyse des circuits et des flux : ce volet s'intéresse aux flux de la ressource bois en région Rhône-Alpes, avec un focus sur les circuits de proximité dans les territoires du projet

VR5 Intégration territoriale et gouvernance : ce volet vise à concevoir un système de suivi intégratif des connaissances sur la forêt à l'échelle d'un territoire, co-construit entre acteurs et chercheurs, tout en s'interrogeant sur la capacitation des acteurs et la redistribution des pouvoirs engendrées par cet outil.

VV1 Démonstration : ce volet s'appuie sur des outils pédagogiques pour former les acteurs des territoires sur les enjeux d'une gestion forestière multifonctionnelle et promouvoir la concertation dans la gestion forestière.

VV2 Valorisation scientifique et technique des travaux réalisés dans les VR et VV précédents

2.4. Sources d'informations et de formations

Les sources d'informations utilisées pour s'informer sur le changement climatique et ses impacts sont diverses : revues forestières et scientifiques, revues internes à certaines structures, conseillers techniques sur le terrain, sites internet et newsletters, colloques et groupes de travail et réunions d'informations, et communications du RMT AFORCE.

Plusieurs événements (conférences, réunions, soirées, ...) organisés dans les régions ont été mentionnés sur la thématique du changement climatique. Il serait utile de les lister dans le tableau synthétique (onglet « communication ») joint en annexe 1).

2.5. Les projets d'adaptation et d'atténuation

Un aperçu non exhaustif des projets régionaux marquants relatifs à la thématique est présenté. Bien qu'incomplet et partiel, cet inventaire est bien reçu par les participants qui ont exprimé un intérêt à le voir compléter et partager. En effet, on liste de nombreux projets et initiatives plus ou moins en lien avec le changement climatique, il est difficile pour chacun d'avoir une vision précise de ce que fait chacun des acteurs et ainsi mutualiser nos efforts et partager les résultats.

On évoque ainsi la nécessité de faire un état des lieux approfondi de l'ensemble des projets et actions existants sur la thématique en région. Cet atelier d'échange en est une amorce. ***Cette proposition de tableau est présentée en annexe 1, onglet « projets »).***

Les participants s'accordent à dire que leur intérêt n'est pas spécifiquement dans la connaissance détaillée des projets et de leurs résultats mais des synthèses et conclusions opérationnelles dans l'objectif d'une mise en œuvre simple et rapide.

2.6. Bilans et recommandations

Pour cette première partie d'état des lieux, il s'agit d'être en mesure d'identifier :

- Les projets et initiatives en cours sur la thématique « forêt et changement climatique ».
- Les événements de communication qui sont sources d'information et de formation.
- Les documents cadres régionaux ayant trait à la thématique.

Lors de chaque atelier, la constitution d'un annuaire des projets, a minima régional, est évoqué. Il permettrait une recherche multicritères telle qu'il est possible de le faire sur CREAFOR (<http://creafor.gip-ecofor.org/>). ***L'ensemble de ces éléments se retrouve dans le tableau Excel annexe 1 joint à ce compte-rendu, avec les onglets : Projets, Communication.***

Recommandations :

- Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau Excel.
- Définir les modalités et les moyens de suivi de cet inventaire au niveau régional.
- Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.
- Faire des suggestions, en s'appuyant sur les conclusions des différents ateliers, pour assurer sa mise à jour dans la durée (moyens-modalités).

3. Propositions d'actions prioritaires

L'objectif de cette partie est d'identifier les besoins et actions prioritaires exprimés par les acteurs en matière de Recherche et Développement sur la thématique « Forêt, changement climatique et innovation ». L'état des lieux présenté aux participants, et les compléments apportés en séance, ont permis d'évoquer divers thèmes d'actions sans toutefois définir de priorités.

La problématique du changement climatique est pleinement intégrée dans l'élaboration des PPRDF, à la fois dans le document principal et parfois dans une annexe dédiée (cas de la Région Bourgogne Franche Comté).

On constate avec regret le peu de mobilisation des acteurs de l'aval de la filière sur ces questions d'approvisionnement malgré une forte capacité d'adaptation économique et technique. Malgré une sensibilisation avancée, la filière forêt-bois a besoin d'études prospectives territorialisées pour les horizons 2050 et 2100 sur les ressources forestières dans un contexte de changement climatique.

Nous avons évoqué la difficulté d'avoir une vision claire de l'ensemble des projets réalisés et en cours et qu'il serait utile que chaque financeur puisse communiquer la liste des projets financés en lien avec la thématique du changement climatique avec pour exemple le RMT AFORCE qui transmet en salle une liste à jour de leurs projets de R&D.

Réviser les catalogues et guides de stations en tenant compte de l'évolution du climat.

On constate une sensibilisation non encore acquise des propriétaires, gestionnaires et du grand public. Il apparaît alors nécessaire d'élaborer une vraie stratégie de communication autour des impacts du changement climatique et l'urgence de préparer les forêts de demain. L'atténuation peut être un levier de mobilisation.

Référentiel régional forestier : Expérimentation des essences et provenances tout en gardant un large choix. Expérimenter également de nouvelles sylvicultures et techniques de renouvellement. Nécessité de plus de mise en commun de travaux de recensement d'essences atypiques et d'expérimentation menés par les organismes et services de R&D (CRPF, ONF, IRSTEA, INRA, FCBA, CNRS, ...). Ce travail de croisement des données peut se faire dans le cadre de projets nationaux avec des problématiques clairement identifiées.

Suivi sanitaire des peuplements. Selon le DSF, on parle davantage de changement global que de changement climatique pour les aspects de suivi sanitaire des peuplements ; tous les dépérissements constatés (Insectes ravageurs, nématode du pin au Portugal, attaques de scolytes par vagues, bandes rouges sur résineux) n'étant pas en lien direct avec le changement climatique.

L'ensemble de ses travaux permettrait de faire évoluer l'arrêté régional relatif aux MFR (Matériels forestiers de reproduction) éligibles aux aides de l'Etat en favorisant l'utilisation de ressources génétiques diversifiées et adaptées à leurs conditions pédoclimatiques actuelles et futures.

Recommandations

- Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau Excel.
- Définir les modalités et les moyens de suivi de cet inventaire au niveau régional.
- Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.

4. Comment poursuivre ?

Cette partie propose les modalités et l'organisation pratique qui permettraient de mettre en œuvre les recommandations exprimées collectivement lors de cet atelier.

4.1. Quelle réponse aux appels à projets de GO à venir?

S'il semble que le dispositif du PEI soit très probablement renouvelé à la prochaine programmation avec un budget plus important, il est précisé qu'il se peut que la part du budget allouée au secteur forestier soit réduite si celle-ci n'est pas consommée. Bien que cette démarche d'animation du PEI arrive tardivement, la mesure 16.1 des PDR permettant la création de groupe opérationnelle est ouverte dans les deux régions.

4.2. Un tableau est joint en annexe 1, permettant d'avoir une première vision synthétique de mise en œuvre, pour aboutir à des groupes opérationnels du PEI.

Ce tableau sera consolidé et enrichi au fil des ateliers, ce qui permettra à l'ensemble des acteurs régionaux d'avoir une vision partagée des recommandations, puis de dégager d'éventuelles lignes de force communes et des spécificités.

4.3. Le questionnaire préalable fait remonté le besoin d'animation pérenne de coopération et d'échanges national/interrégional sur ce thème « Forêt, changement climatique et innovation » (cette série d'ateliers et la mission financée par le MAA, étant destinée seulement à lancer une telle dynamique).

Ce dispositif aurait pour objectif :

- d'organiser 1 à 2 fois par an des ateliers interrégionaux de suivi des recommandations et des actions éventuelles qui leur sont liées (par thématique, par type d'actions ... à réfléchir).
- d'assurer la mise à jour des divers outils et tableaux de bord évoqués lors de l'atelier.
- d'organiser de façon concertée, et en tirant parti des spécificités des régions, le lancement et le financement des projets jugés prioritaires, (notamment les groupes opérationnels du PEI).

Lors d'un atelier précédent, il a été imaginé qu'une Région pilote puisse trouver des moyens pour faire vivre un tel dispositif, en lien avec le groupe « forêt » animé par les Régions de France (qui assurerait la cohérence interrégionale du dispositif) et avec le RMT AFORCE (qui assurerait l'articulation entre ce niveau interrégional et le niveau national).

4.4. Par ailleurs, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, et de son actuel périmètre d'actions et de moyens, le RMT AFORCE peut proposer les actions suivantes pour servir ces recommandations :

L'ensemble des projets recensés dans le tableau pourra être intégré dans la base de données CREAFOR accessible en ligne : <http://creafor.gip-ecofor.org> . Il s'agit d'un site d'information sur les activités de recherche portant sur l'adaptation des forêts au changement climatique.

La création sur le site du Réseau AFORCE d'une section dédiée à cette expertise nationale sur la thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » qui mettra à disposition l'ensemble des documents produits lors des ateliers d'échange interrégionaux. Une page régionale pourra être développée pour reprendre spécifiquement les compte rendu et recommandations.

Liste des annexes au présent compte rendu

- Annexe 1. : Tableau Excel synthétique (sur la base des données présentées issues de l'enquête préalable et des échanges lors de l'atelier) reprenant les projets, documents cadres, événements et actions prioritaires en lien avec la thématique.
- Diaporamas présentés en salle
 - Annexe 2. : Introduction de l'atelier par Clotilde Giry, CNPF-IDF
 - Annexe 3. : Présentation de la mission d'expertise par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - Annexe 4. : Présentation du réseau du RMT AFORCE par Céline Perrier, CNPF-IDF
 - Annexe 5. : Changement climatique et forêt régionale par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - Annexe 6. : Retours du questionnaire préalable et état de la mobilisation en région par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - Annexe 7. : GO OUI-GEF par Marc Fuhr, IRSTEA
 - Annexe 8 : Les soutiens à l'innovation pour le secteur forestier, Damien Blondiaux, CR Auvergne Rhône Alpes
 - Annexe 9 : Appels à Projets PEI, Fiona Bouvet et Jean Croisel, CR Bourgogne Franche Comté (Absents)
- Dossier distribué en salle aux participants
 - Annexe 10. : Liste des contacts et participants
 - Annexe 11. : Invitation à l'atelier d'échange régional
 - Annexe 12. : Programme de l'atelier d'échange régional
 - Annexe 13. : Livret sur le PEI AGRI
 - Annexe 14. : Schéma général du PEI AGRI
 - Annexe 15. : Situation du PEI AGRI pour le secteur forestier
 - Annexe 16. : Note sur les propositions du collectif PEI pour le secteur forestier
 - Annexe 17. : Plaquette du RMT AFORCE
- Annexe 18. : Synthèse des évaluations de l'atelier.